

Avis d'Appel d'offres

Dossier d'Appel d'Offres :

AOI n° T 44/ 2026, Conception et réalisation d'une usine de digestion méthanique des boues.

Pays : Côte d'Ivoire

Nom du projet : **Projet d'Amélioration de la Gestion des Matières de Vidange (PAGEMV) en Côte d'Ivoire.**

Financement No : CIV 1008

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BIsD) pour financer le **Projet d'Amélioration de la Gestion des Matières de Vidange (PAGEMV) en Côte d'Ivoire** et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la **Conception et réalisation d'une usine de digestion méthanique des boues**
2. **L'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD), l'agence d'exécution** (ci-après dénommée « le Client ») sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **concevoir et réaliser une usine compacte de digestion méthanique des boues de vidange de 500 m3/j.**

Lot	Descriptions	Délai d'exécution
LOT UNIQUE	CONCEPTION ET REALISATION D'UNE USINE DE DIGESTION METHANIQUE DES BOUES	Cinq cent quarante (540) jours

Tout délai supérieur entraînera le rejet de l'offre.

Le marché issu du présent Appel d'Offres sera passé sur **prix forfaitaire.**

3. La procédure d'appel d'offres sera l'**Appel d'Offres International (AOI)** tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes financés par la BIsD, Septembre 2018, révisées en février 2023, (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d'intérêt.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de **L'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD)**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 minutes Temps Universel, tous les jours ouvrables.

5. Le Dossier d'Appel d'offres rédigé en langue **française** peut être consulté gratuitement ou acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement¹ non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA ou le montant dans une monnaie convertible**. La méthode de paiement sera **en espèce à l'UG-PAGEMV ou par chèque certifié**. Le dossier d'appel d'offres sera **retiré en fichier électronique à l'Office National de l'Assainissement et du Drainage (l'ONAD)**.
6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous² au plus tard le **mercredi 06 mai 2026 à 10 heures Temps universel (heure local)**. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas autorisée**. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **mercredi 06 mai 2026 à 10 heures 30 mn, heure locale**.

Office National de l'Assainissement et du Drainage (l'ONAD)

Sis à Abidjan- Riviera Bonoumin, Avenue Honoré Guié, Ilot 3 Lot 62, en face de l'Institut National de Formation Judiciaire -Salle de réunion du 1^{er} étage
01 BP 11025 Abidjan 01 - Tél : (225) 2722404199 / 98

7. Les offres doivent être accompagnées **d'une garantie de l'offre** pour un montant de soixante millions **(60 000 000) Francs CFA**.

Si un soumissionnaire produit une Garantie d'offre émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le gérant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

Cette garantie d'offres demeurera valide 28 jours après l'expiration du délai de validité des offres soit cent quarante-huit jours (120 jours + 28 jours =148 jours) à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Le marché-issu du présent Appel d'Offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et à la redevance de régulation (0,5% du montant HT du marché) aux frais du titulaire.
9. L'adresse à-laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Office National de l'Assainissement et du Drainage (l'ONAD)

Sis à Abidjan- Riviera Bonoumin, Avenue Honoré Guié, Ilot 3 Lot 62, en face de l'Institut National de Formation Judiciaire -Salle de réunion du 1^{er} étage
01 BP 11025 Abidjan 01 - Tél : (225) 2722404199 / 98

E-mail : a.bamba@onad.ci avec copie à e.kouadio@onad.ci et m.traore@onad.ci
www.onad.ci

² Indiquer l'adresse pour le dépôt des offres si elle est différente de l'adresse de consultation ou de retrait du document.